

Représentativité : l'action de Solidaires soutenue par les salarié.e.s dans la branche Eclat-Animation

Le 26 mai 2021, la direction générale du travail a publié les résultats concernant l'audience des organisations syndicales au niveau des branches professionnelles. Ces chiffres proviennent de l'addition des résultats des élections professionnelles pour les CSE et des élections dans les très petites entreprises et associations.

Solidaires progresse en interprofessionnel et décolle dans la branche Eclat-Animation.

En termes d'audience, Solidaires a progressé à l'échelle nationale et interprofessionnelle depuis les derniers résultats en 2017, passant de 3,50% à 4,27% dans les très petites entreprises et associations et de 3,46 % à 3,68% dans l'ensemble.

Dans la branche Eclat-Animation, l'augmentation est très nette : Solidaires progresse de 5,5 points (par rapport à 2017) pour représenter désormais 16,34% dans les très petites associations, même si l'on peut regretter un faible taux de participation (9,24 %, tout de même nettement supérieur au taux de participation interprofessionnel et alors que ni l'État ni la plupart des médias n'ont souhaité contribuer à en faire une vraie campagne). Dans l'ensemble de la branche, nous arrivons à **13,27 % des voix des salarié.e.s en 2021** (contre 8,50 % en 2017) avec une participation de l'ordre de 22%. Ces résultats positifs ne doivent pas nous faire oublier que seul.e.s 68 341 salarié.e.s du secteur ont été inscrit.e.s pour cette élection tandis que la branche est composée de 125 000 salarié.e.s « en emploi principal » et 300 000 avec les salarié.e.s précaires.

Solidaires se place donc désormais en troisième position en termes de représentativité, derrière la CGT (à 35,10 %) et la CFDT (à 23,25 %) et désormais devant l'UNSA (11,92 %) dans la branche Eclat-Animation.

Le syndicat Force Ouvrière perd quant à lui sa représentativité à l'échelle nationale dans cette branche. Parmi les syndicats non représentatifs, derrière FO (7,53%), on retrouve la CFTC (3,37%), la CGC (1,88%), la CNT-SO (0,92%) et la FSU (0,9%).



inFORMER
LES SALARIÉ-ES



réAGIR
ENSEMBLE



réINVENTER
le syndicalisme



Ces résultats ne tombent pas du ciel et envoient un signal fort dans une branche en ébullition !

Ils arrivent dans une période de **forte mobilisation des salarié.e.s** auxquelles participent les syndicats de Solidaires de la branche de l'animation (ASSO-Solidaires, Sud Culture Solidaires et Sud Santé Sociaux), à l'image des mobilisations du [collectif France Animation en lutte](#).

Ces résultats arrivent aussi pendant une période **d'attaque des salaires** et après une **grande bataille à l'échelle nationale** sur ce sujet qui nous a conduit, aux côtés de la CGT, à nous opposer à l'Avenant 182 qui détricote les garanties collectives autour des salaires et à mettre en avant nos propositions ([retrouvez plus d'informations ici](#)).

Par leur vote, **les salarié.e.s ont sanctionné les syndicats qui ont signé et accompagné la mise en place de cet avenant de régression sociale** tandis que Solidaires et la CGT, qui portent un autre projet, voient leur action soutenue.

Enfin, ces résultats sont le signe d'une implantation de plus en plus forte de Solidaires dans les associations de la branche Eclat-Animation.

Ces résultats vont donc modifier le poids de chaque organisation syndicale de salarié.e.s qui négocie au sein de la branche.

La somme du poids de l'union syndicale Solidaires et de la CGT est désormais majoritaire, de telle sorte que des mesures régressives pour les salarié.e.s comme l'avenant 182 ne pourront plus être signées dans les instances paritaires de la branche.

Il reste à tou.te.s les salarié.e.s et aux syndicats de la branche de continuer à **se mobiliser pour une vraie reconnaissance, contre la précarité et pour une revalorisation des salaires et de la branche de l'animation**. Car les résultats électoraux ne suffiront pas à gagner de nouveaux droits sociaux : c'est **l'action collective forte qui est nécessaire**.

Fidèles à nos valeurs, nous continuerons à **construire les mobilisations** pour empêcher les reculs sociaux. Notre action dans la branche vise à **assurer des garanties collectives pour tou.te.s les salarié.e.s** et à **nous faire écho des revendications** des salarié.e.s de la branche.

Les salarié.e.s et les métiers de l'animation méritent une vraie reconnaissance que nous nous emploierons à défendre !

CONTACTS :

ASSO-Solidaires : contact@syndicat-asso.fr - syndicat-asso.fr

Sud Santé Sociaux : contact@sudsantesociaux.org - www.sudsantesociaux.org

Sud Culture Solidaires : sud@culture.gouv.fr - sud-culture.org

